

I) A la recherche d'une définition

- a) Examen de trois situations (cf. première moitié de la photocopie)
- b) Analyse d'un extrait de discours d'un homme politique (cf. deuxième moitié de la photocopie)

→ Lire le texte anonyme et répondre aux questions :

- 1) *quelles sont les « racines » profondes de la France d'après l'auteur ?*
- 2) *pouvez-vous définir (précisez) ce que l'auteur entend par croyance (quand il évoque « l'homme qui croit ») ?*
- 3) *quel problème l'auteur identifie-t-il dans la société française ?*
- 4) *qu'est-ce que la « laïcité positive » d'après l'auteur ?*
- 5) *par déduction, qu'est-ce que la « laïcité négative » ?*
- 6) *quelle différence l'auteur fait-il entre l'instituteur et le curé ? établit-il une hiérarchie ?*

II) La Charte de la Laïcité à l'École (9 septembre 2013)

- a) Lire 15 articles de la Charte de la Laïcité à l'École (9 septembre 2013)

- b) Identifier :

- 1) *les articles qui relèvent de l'État et ceux qui concernent l'École*
- 2) *les **droits** qui sont garantis par cette Charte*
- 3) *les **obligations** qui sont imposées par cette Charte*
- 4) *les articles qui concernent le **personnel de l'Éducation nationale***
- 5) *le ou les objectifs poursuivis*

--> Document complémentaire (au verso de cette feuille) :

Stasi Bernard, « Laïcité », in Collectif, Guide Républicain, Scérén-Delagrave, 2004.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

Baubérot Jean, « La laïcité », in Duclert Vincent et Prochasson Christophe (s.d.), Dictionnaire critique de la République, Flammarion, 2002, p. 202-208.

Collectif, Guide Républicain, Scérén-Delagrave, 2004. (articles Laïcité ; extraits de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État ; extraits du Code de l'Éducation, exposé des motifs du projet de loi encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics ; loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics)

Debray Régis, L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque, Rapport au ministre de l'Éducation nationale, Préface de Jack Lang, Odile Jacob – Scérén, 2002.

Debray Régis, Leschi Didier, La laïcité au quotidien, Guide pratique, Folio, 2016.

Pena-Ruiz Henri, Qu'est-ce que la laïcité ?, Folio Actuel, 2003.

Pena-Ruiz Henri, La laïcité, GF, Flammarion, 2003 (recueil de textes).

La laïcité en France et dans le monde, Documentation Photographique n°8119, La Documentation française, Paris, 2017.

Weill Patrick, De la laïcité en France, Grasset, 2021.

RESSOURCES DU MINISTERE :

- Livret laïcité (octobre 2015) (non disponible sur Eduscol, voir fichier en ligne sur CELENE)
- Vademecum laïcité 2024 : <https://eduscol.education.fr/document/1609/download>

Laïcité

Bernard Stasi

La grande loi républicaine du 9 décembre 1905 qui sépare les Églises et l'État est le socle du « vivre ensemble » en France. C'est par elle que la laïcité s'est enracinée dans nos institutions.

Les trois valeurs indissociables qu'elle définit en font la pierre angulaire de notre pacte républicain. La liberté de conscience, d'abord, qui permet à chaque citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse ; l'égalité en droit des options spirituelles et religieuses, ensuite, qui interdit toute discrimination ou contrainte ; enfin la neutralité du pouvoir politique qui reconnaît ses limites en s'abstenant de toute ingérence dans le domaine spirituel ou religieux.

La loi de 1905 affirme donc la dissociation de la citoyenneté et de l'appartenance religieuse. La France cesse de se définir comme une nation catholique.

Si cette séparation fut douloureusement ressentie par beaucoup de Français et a suscité de nombreux conflits, la laïcité a finalement réussi à transformer le combat en valeur républicaine partagée.

Depuis 1905, le contexte a évolué. Sous l'effet de l'immigration, la France est devenue plurielle sur le plan spirituel et religieux. Il s'agit, dans le respect de la diversité de notre société, de forger l'unité. Si, au nom du principe de la laïcité, la France doit accepter d'accueillir les nouvelles religions, celles-ci doivent aussi respecter pleinement les valeurs républicaines. C'est à cette condition que leur intégration sera réussie.

La laïcité, c'est la liberté, mais c'est aussi l'égalité, l'égalité entre les citoyens quelle que soit leur croyance.

C'est à l'État que revient la mission de veiller, dans les relations avec les cultes et avec l'ensemble des familles spirituelles, à ce que tous puissent s'exprimer. C'est lui qui doit faire en sorte qu'aucun groupe, qu'aucune communauté ne puisse imposer à qui que ce soit une appartenance religieuse, en particulier en raison de ses origines. La laïcité est donc à l'avant-garde du combat contre les discriminations.

Mais la laïcité, c'est aussi et surtout la fraternité. Parce qu'elle reconnaît et respecte les différences culturelles, spirituelles, religieuses, elle a aussi pour mission, et c'est la plus noble de toutes, de créer les conditions permettant à tous de vivre ensemble, dans le respect réciproque et dans l'attachement commun à un certain nombre de valeurs.

Ces valeurs qui doivent nous unir, ce sont celles que l'on apprend à l'école. Et c'est en cela que l'école est un espace spécifique qui accueille des enfants et des adolescents auxquels elle doit donner les outils intellectuels leur permettant, quelles que soient leurs origines, leurs convictions ou celles de leurs parents, de devenir des citoyens éclairés, apprenant à partager, au-delà de toutes leurs différences, les valeurs de notre République.

C'est la raison pour laquelle, si l'école ne doit pas être à l'abri du monde, les élèves doivent être protégés de la « fureur du monde ». Face aux conflits qui divisent, face aux comportements et aux signes qui exaltent la différence, l'école doit apporter sa contribution à cette communauté de valeurs, de volontés et de rêves qui fondent la République.

Empreinte de liberté, d'égalité et de fraternité, la laïcité est le fondement du pacte républicain.